Le général Piquemal, libéré, maintient qu'ils n'étaient pas en infraction

écrit par Christine Tasin | 8 février 2016

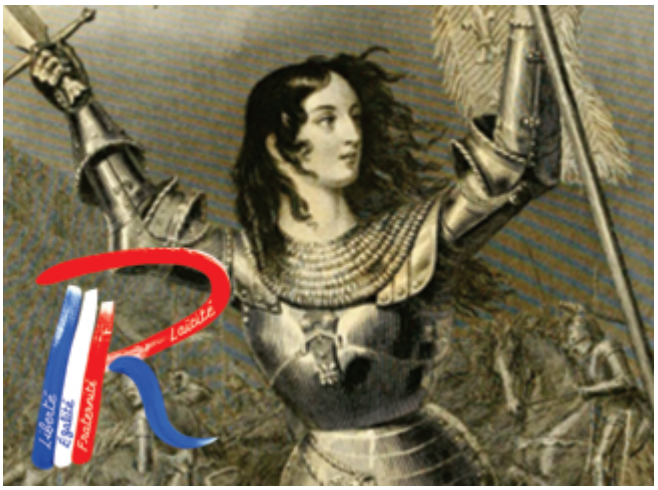

« Nous risquions d'être poursuivis en cas de trouble à l'ordre public mais il n'était pas interdit de se rassembler,l'arrêté n'était pas précis sur ce point« .